

Les lignes du budget



NOTIONS SUR LE BUDGET

- **Qu'est-ce que le budget ?**
C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.
- **Qui prépare le budget ?**
Le maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus et les services municipaux.
- **Qui vote le budget ?**
Il est voté par le conseil municipal.

BUDGET EN AVANT POUR L'AVENIR

LE BUDGET PRIMITIF 2014

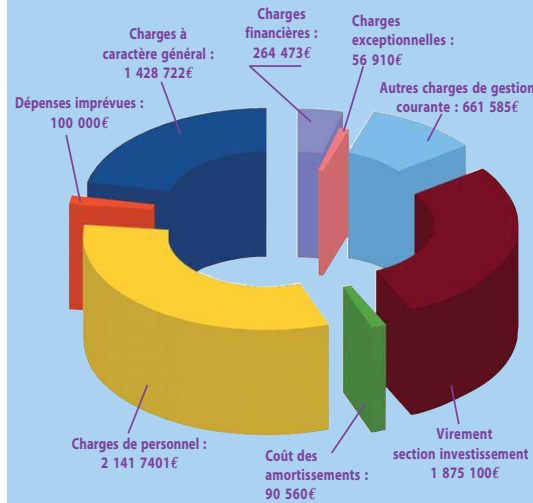
Le budget primitif 2014 a été voté à l'unanimité le 24 avril dernier par tous les membres du nouveau conseil municipal.

Il reprend la totalité des engagements fondamentaux pris par l'équipe élue le 23 mars autour de Maurice Gaillard, et les 3 principes de base d'une bonne gestion financière y sont respectés :

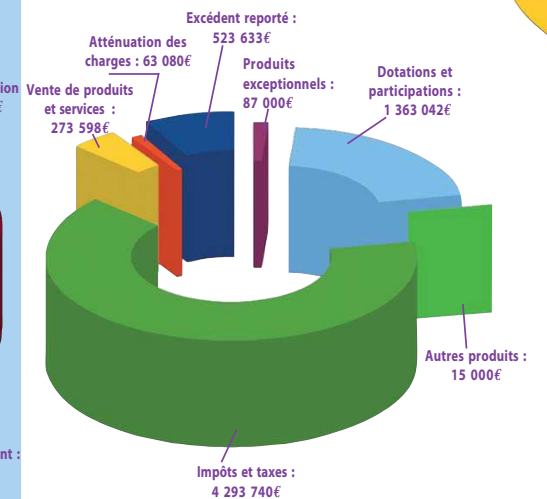
- 1 - Les taux des Taxes locales demeurent inchangés (ils le sont depuis 2009).
- 2 - Le montant de la dette par habitant, 910€ par habitant au 1^{er} janvier 2014, baissera de 5 à 10 % en 2014.
- 3 - Le montant des Investissements se situera dans la moyenne du mandat qui débute, à un niveau de 3 M€.

La rigueur financière continue à caractériser notre gestion et elle seule nous permettra d'absorber la baisse des dotations de l'État et les nouvelles charges imposées par le gouvernement : rythmes scolaires, pénalités sur les logements sociaux, etc.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 6 619 093€



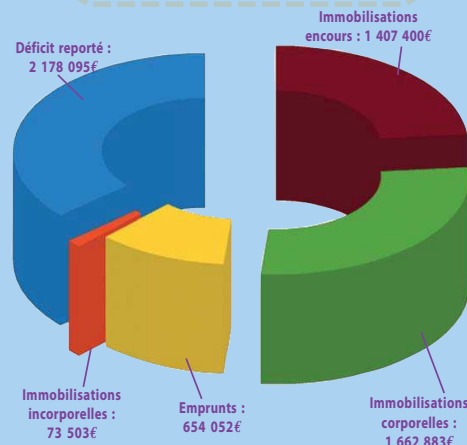
RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTAL : 6 619 093€



ET 2014

par Roger Séguéla
Adjoint aux finances

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TOTAL : 5 975 934€



RECETTES D'INVESTISSEMENT TOTAL : 5 975 934€

